****

**GRILLE VÉRIFICATION DES DOSSIERS DE VOYAGES SCOLAIRES**

**(ANNEXE 1 - À TRANSMETTRE AVEC LE DOSSIER)**

**Ecole : Enseignant :**

**Lieu du séjour :**

**Date du séjour : du au**

**Dossier de demande d’autorisation de sortie avec nuitée(s)**

Utilisation du nouveau formulaire 2024 *(Annexe 2)*

Indication du n° de téléphone portable du coordonnateur du dossier.

Dossier signé par l'enseignant coordonnateur et le directeur d'école.

**Délai respecté**

4 semaines au moins (hors vacances scolaires) avant le départ (*séjour dans le département*)

6 semaines au moins (hors vacances scolaires) avant le départ (*à l’étranger*).

**Effectifs**

Effectif total de la (des) classe(s) : Nombre d’élèves partants :

Cohérence dans le nombre d'élèves (page 1, schéma de conduite, liste des passagers du car)

Projet d’accueil pour les non partants.

**Lieu d’hébergement**

Si le centre d’accueil est dans le Bas-Rhin 🡺 figure sur le répertoire départemental.

Copie de l'avis favorable de la commission de sécurité.



**L'hébergement sous tente nécessite une surveillance des élèves permanente et effective : gardien de nuit ou roulement effectué par les adultes responsables de l'encadrement spécialement dédié à la surveillance de nuit.**



**L’hébergement en famille d’accueil n’est pas autorisé**

**Encadrement**

Taux d’encadrement conforme pendant le transport

*Possibilité de considérer tous les élèves du car comme formant un seul groupe classe.*

Taux d’encadrement par classe conforme pendant le séjour (idem encadrement transport)

Copie du diplôme de l'assistant sanitaire (*AFPS, BNS, BNPS, PSC1*).

Copie du diplôme animateur, vie collective (BAFA, etc…)

Présence de l'assistant sanitaire dès le départ de l'école et pendant tout le séjour .

Si ATSEM  🡺 demande d’autorisation d’absence au Maire.

Si AESH 🡺 autorisation de l’employeur.

Numéro des cartes professionnelles des intervenants.

Test pass-nautique pour les activités canoé-kayak-voile-aviron-paddle.

Accompagnateurs hors éducation nationale : copies cartes d’identité.

Tous les accompagnateurs de sorties scolaires avec nuitées seront soumis à un contrôle d'honorabilité par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs des infractions sexuelles et violentes (FIJAISV).

**Transport**

Schéma de conduite fourni par le transporteur avec cachet

Si schéma de conduite fait par l’école 🡺 n° du transporteur et cachet.

Licence du transporteur à jour.

Demande de dérogation au lieu de départ et/ou retour si différent de l'école *(Annexe 5.)*

Liste des passagers, avec n° de téléphone à joindre pour les enfants, **les enseignants et les accompagnateurs.**

Vérification assurance responsabilité civile et assurance individuelle accident

**Si transport sur place**

Schéma de conduite fourni par le transporteur.

**Projet pédagogique**

Présence d’objectifs clairs et bien définis.

Programme détaillé du séjour (emploi du temps).